

Montagne verte

Pour des raisons de sécurité publique, compte tenu de la trop grande popularité des sentiers de la montagne Verte, la Municipalité de Labelle a dû interdire le stationnement en bordure des chemins du Lac-Baptiste, des Gélinoites et du Lac-Gervais pour la période hivernale, soit jusqu'au 15 avril.

Cette décision a dû être prise afin de s'assurer que les résidents aient accès à leur résidence, que les véhicules de déneigement puissent opérer et que les véhicules d'urgences puissent circuler en cas de nécessité.

Protégeons ensemble :

- Protection de l'environnement
- L'état des sentiers
- Préserver la beauté des paysages
- Respecter la capacité d'accueil. Lorsque le stationnement est complet vous devrez choisir une autre randonnée

Consultez le site web : <https://baliseqc.ca/> afin de trouver d'autres sentiers pédestres dans les alentours.